



## COLLOQUE 2022

24 ET 25 MARS 2022

Le choix des conférences et des ateliers avance à grands pas. La programmation sera une fois de plus excellente ! N'oubliez surtout pas d'inscrire ces dates à votre agenda.

JE  
SUIS  
PLUS  
QU'UN  
NUMÉRO



SAVIEZ-VOUS QUÉ...

Vous ne devriez jamais vous faire compenser du temps d'activité étudiante par un congé lors de journée pédagogique? Ces journées sont essentielles à notre travail, démontrons-le.

## L'AIR DU TEMPS



Joyeuse Halloween!

## UNE RELÈVE INSPIRANTE

La Fédération autonome de l'enseignement tenait, les 14, 15 et 16 octobre derniers, son camp syndical annuel qui s'adresse aux personnes qui s'initient à la vie syndicale. Cette rencontre en présence de recrues nous a donné un sentiment de retour à la normale. Comme ça a été rafraîchissant!

Les personnes présentes ont pu s'approprier l'ABC de ce que nous définissons comme du syndicalisme de combat et participer à des ateliers, des conférences et des formations portant sur des enjeux de société. Elles ont pu échanger avec les membres des autres syndicats affiliés et engager des discussions fort animées.

La délégation de l'Alliance, formée de membres de la relève syndicale, s'est particulièrement illustrée lors de ces échanges. Nos membres ont été pertinents et ont su amener des idées nouvelles. Nous avons pu aborder des enjeux syndicaux et sociopolitiques, comme la mobilisation à l'échelle de nos écoles, la préparation aux prochaines négociations nationales, la place des femmes dans les instances et l'intégration des minorités ethnoculturelles dans nos structures décisionnelles.

Il faut dire que la plupart des membres qui étaient présents en sont à leurs premières actions de mobilisation et leurs premières participations à des débats. Ils prennent conscience de l'importance des discussions sociopolitiques, mais aussi de la nécessaire solidarité du mouvement social.

Nous sommes plus motivés que jamais à ce que l'Alliance soit à l'image de ses membres et, en tant que présidente, je suis fière de voir les

délégués de la relève aussi prêts à mener nos prochaines batailles avec intelligence et aplomb.

Ce rendez-vous a été nourrissant, il nous a donné envie de penser plus loin que la pandémie. Nous profiterons de cette année plus calme avant le début de la prochaine négociation pour nous améliorer, mettre notre énergie dans les actions pour faire grandir et évoluer le syndicalisme à l'Alliance, pour rallier le plus grand nombre d'entre vous et pour favoriser votre engagement et votre participation à nos comités et à nos instances. Vous êtes toutes et tous notre raison d'être. Nous sommes là pour vous, nous avons des projets plein la tête et nous souhaitons que vous vous joigniez à nous pour atteindre nos objectifs. Parce que vous pouvez être très inspirants!

● Catherine Beauvais-St-Pierre, présidente



© Courtoisie



© Courtoisie

## FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES

REPLACEMENT À DURÉE INDÉTERMINÉE,  
CONTRAT À TEMPS PARTIEL  
ET RETOUR PROGRESSIF

FGJ

Si vous remplacez la même personne depuis le 23 août 2021, sans vous être absenté plus de trois jours, vous serez admissible à un contrat à temps partiel à compter du 26 octobre. Selon la *Convention collective locale*, ce contrat est rétroactif à la date du début de votre remplacement. Afin de connaître la date à partir de laquelle vous devenez admissible à un contrat à temps partiel lors d'un remplacement à durée indéterminée, il vous suffit d'ajouter deux mois et un jour à la date du début du remplacement. Par contre, cette date doit correspondre à une journée du calendrier scolaire. Si, par exemple, vous commencez un remplacement le 25 octobre, vous ne pourrez pas obtenir un contrat à temps partiel le 28 décembre, puisque cette date ne correspond pas à une journée du calendrier scolaire. Vous y serez admissible le 3 janvier, première journée du calendrier scolaire suivant le 28 décembre.

## SIGNATURE DU CONTRAT

Les enseignantes et enseignants qui sont sous contrat le recevront à l'école où ils travaillent. L'*Entente nationale* prévoit que le CSSDM a 30 jours pour vous faire parvenir votre contrat à compter de votre 1<sup>re</sup> journée de travail. Par la suite, vous avez un délai de 30 jours après sa réception pour le signer et le retourner. Ne vous inquiétez pas si le CSSDM n'a

pas reçu votre contrat signé dans ce dernier délai de 30 jours, puisque vous êtes alors réputé l'avoir signé.

## RETOUR PROGRESSIF DE LA PERSONNE REPLACÉE

Vous êtes sous contrat et la personne que vous remplacez effectue un retour progressif au travail, à la suite d'une période d'invalidité ?

Si ce retour a lieu au cours des 100 premiers jours de l'année scolaire, c'est-à-dire au plus tard le 25 janvier 2022, vous avez le choix de poursuivre le remplacement ou de mettre fin à votre contrat. Si vous choisissez d'y mettre fin, vous devez en aviser la direction avant que le retour progressif débute.

**ATTENTION !** En vertu des clauses 5-1.13, 5-10.03 et 5-10.27, ce choix ne vous est pas offert si la personne remplacée est en arrêt de travail à la suite d'une lésion professionnelle (accident du travail ou maladie professionnelle).

Si vous décidez de poursuivre le remplacement, vous devrez y demeurer jusqu'au retour à temps complet de la personne remplacée. Le pourcentage de votre contrat diminuera en fonction du temps travaillé et sera réajusté à la fin du remplacement. Par ailleurs, le centre de services scolaire a l'obligation de compléter votre tâche lorsque cela est possible, en vous priorisant, par exemple, pour faire de la suppléance au quotidien.

● **Élise Longpré, conseillère**

## ÉCHANGES POSTE À POSTE

Comme il est inscrit dans l'*Entente nationale* (annexe XLVIII), deux professeurs permanents enseignant dans deux centres de services scolaires différents peuvent échanger leur poste respectif. La personne intéressée par un tel projet doit trouver elle-même la ou le vis-à-vis avec qui elle compte faire l'échange. Afin d'aider les membres dans leur recherche, la FAE a créé un répertoire des enseignantes et enseignants intéressés ([lafae.qc.ca](http://lafae.qc.ca)).

Une fois qu'on a trouvé une ou un vis-à-vis, il faut faire parvenir sa demande au CSSDM au plus tard le 31 mars de l'année scolaire en cours, pour une occupation du nouveau poste dans le centre de services scolaire visé au début de l'année scolaire suivante.

On doit faire connaître par écrit à la personne responsable de son secteur au CSSDM\* son intention, en indiquant le nom et le centre de services scolaire de la personne avec laquelle

on désire faire l'échange. Cette dernière devra faire parvenir au CSSDM\* son curriculum vitae accompagné d'une lettre de recommandation de deux de ses supérieurs immédiats. Elle doit aussi indiquer le nom de la personne avec qui l'échange se fera et le nom de son école, répondre à l'exigence de la connaissance de la langue française, être reçue en comité de sélection, autoriser le CSSDM à prendre les références d'usage auprès de ses employeurs et faire remplir par son médecin le certificat d'aptitude au travail du CSSDM, si l'échange est accepté.

Le CSSDM exige aussi, au moment de l'échange, qu'aucune des deux personnes ne participe à un plan de congé à traitement différé ou de retraite progressive.

Si l'échange ne peut se faire qu'au début de l'année scolaire, les démarches peuvent cependant être faites en tout temps auprès du CSSDM.

CE QUE PRÉVOIT L'ENTENTE NATIONALE  
UNE FOIS L'ÉCHANGE ACCEPTÉ

Lorsqu'on signe son contrat d'engagement avec le nouveau centre de services scolaire, on doit démissionner du CSSDM et on transfère alors sa permanence, ses années d'expérience et sa banque de jours accumulés à sa caisse de jours de congé de maladie non monnayables. L'ancienneté n'est cependant pas transférée.

Mentionnons que le texte de l'*Entente nationale* permettant les échanges poste à poste ne laisse pas de place à une intervention syndicale, et ce, à aucun moment dans le processus.

De plus, le refus par l'un ou l'autre des centres de services scolaires de consentir à l'échange n'est pas matière à grief. L'Alliance ne sera informée que si l'échange a effectivement lieu.

● **Frédéric Pilon, conseiller**

\*FGJ : Mathilde Branconnier

\*EDA et FP : Leïla Nouali

## ALLOCATION SUPPLÉMENTAIRE POUR LES ENSEIGNANTES ET LES ENSEIGNANTS ASSOCIÉS

Le Comité d'encadrement des stagiaires (CES) a pris la décision d'augmenter l'allocation prévue pour les enseignantes et enseignants associés pour l'accompagnement d'une ou d'un stagiaire en enseignement en 2021-2022.

Ainsi, un montant de 140 \$ sera ajouté à l'allocation de chaque enseignante et enseignant qui recevra une ou un stagiaire (stage complet) cette année, faisant passer le montant total de 460 \$ à 600 \$ par valeur de stage.

Pour le secteur de la formation professionnelle, uniquement pour les stagiaires de l'Université de Sherbrooke, veuillez noter que l'enseignante ou l'enseignant qui reçoit une étudiante ou un étudiant inscrit au parcours universitaire de 8 stages verra l'allocation passer de 230 \$ à 300 \$ et dans le cas d'un parcours universitaire de 6 stages, l'allocation passera de 308 \$ à 402 \$.

L'allocation peut être dépensée selon les modalités que vous choisirez et qui sont prévues à la section *Budget décentralisé* du document *Principes et balises*. Veuillez noter que cette mesure n'est valide que pour l'année scolaire en cours.

N'oubliez surtout pas d'utiliser la totalité de la somme disponible. S'il reste des montants, vous pouvez en effet toujours les recevoir à titre de montant compensatoire, si vous en faites la demande à votre direction avant le 1<sup>er</sup> juin 2022.

●  
**Sue Bradley, vice-présidente**  
**Vincent Hamel Davignon, conseiller**

## FORMATION SYNDICALE

### CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Plus que jamais, les membres qui siègent au Conseil d'établissement de leur école devront être à l'affût des nouveautés dont il faut prendre compte lors de ces rencontres. En effet, avec les modifications apportées à la LIP, des changements importants seront intégrés aux règles établies et certains pouvoirs des parents seront accrus. Cette formation vous permettra d'être au courant des rôles et responsabilités des membres du Conseil d'établissement et de vous outiller pour mieux comprendre l'impact positif d'enseignants bien informés à cette table de concertation.

En après-midi, un jeu de rôle sera organisé afin de tester vos aptitudes. Il vous fera également voir les différentes facettes du rôle de tous les membres du Conseil d'établissement pour mieux remplir celui de représentant des profs.

Cette session de formation, avec libération syndicale, se tiendra **le jeudi 11 novembre 2021 de 9 h à 15 h 30**, via vidéoconférence Zoom.

Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le vendredi 5 novembre**, en utilisant ce [formulaire](#). Pour de plus amples renseignements, contacter Audrey Goudiaby par courriel : [formation@alliancesprofs.qc.ca](mailto:formation@alliancesprofs.qc.ca).

●  
**Élyse Bourbeau, vice-présidente**

### EREHDA – RECONNAISSANCE

— FGJ

Cette session de formation, avec libération syndicale, se tiendra **le mardi 2 novembre 2021 de 9 h à 15 h 30**, en vidéoconférence Zoom.

Pour permettre la libération des participants, les inscriptions doivent être transmises **avant 15 h le jeudi 28 octobre** en utilisant ce [formulaire](#). Pour de plus amples renseignements, contacter Audrey Goudiaby par courriel : [formation@alliancesprofs.qc.ca](mailto:formation@alliancesprofs.qc.ca).

●  
**Marie Contant, vice-présidente**

## INFORMATIONS SUR LES MESURES SANITAIRES LIÉES À LA COVID-19



L'Alliance vous rappelle que tous les documents et toutes les communications externes que nous avons publiés au sujet des mesures sanitaires ainsi que celles et ceux des ministères

concernés sont consignés dans son site, à la section [Information/COVID-19](#), dans le dossier *Rentrée 2021*. N'hésitez surtout pas à aller les consulter!

●  
**Line Lamontagne, vice-présidente**

## SANTÉ ET SÉCURITÉ DU TRAVAIL

Vous êtes invités à participer à la conférence ***La conciliation travail-vie personnelle... ce que VOUS pouvez faire pour trouver l'équilibre***, offerte par madame Nadia Gagnier, Ph. D. en psychologie.

Cette conférence se déroulera virtuellement **le lundi 15 novembre à compter de 18 h**. Elle a pour but d'explorer les solutions que chaque individu peut appliquer afin d'éviter la surcharge et trouver un équilibre. Il y sera question, entre autres, d'apprendre à mieux gérer ses propres attentes et celles des autres, de mieux organiser son emploi du temps, de faire des choix réfléchis en fonction de ses priorités, de mieux gérer le stress, l'anxiété et les émotions.

Les places étant limitées, nous vous invitons à vous inscrire rapidement, **avant 15 h le mercredi 10 novembre**, en précisant, le cas échéant, votre besoin de libération et de suppléance. Il suffit de remplir ce [formulaire](#). Pour de plus amples renseignements, contacter Audrey Goudiaby par courriel : [formation@alliancesprofs.qc.ca](mailto:formation@alliancesprofs.qc.ca).

●  
**Line Lamontagne, vice-présidente**  
**Martin Leclerc, secrétaire-trésorier**

## COMITÉ ACTION-MOBILISATION



L'Alliance est encore à la recherche de membres ayant envie de faire partie du Comité action-mobilisation. S'inscrivant dans la vision d'un syndicalisme de combat que prône la *Déclaration de principes* de la FAE, le Comité action-mobilisation (CAM) constitue un important levier du militantisme de l'Alliance.

Plusieurs défis nous attendent cette année, principalement la négociation d'une nouvelle *Entente nationale* et

les changements apportés par la pandémie dans nos milieux. La mobilisation syndicale n'aura d'autre choix que de s'adapter à cette réalité. Cependant, une chose reste certaine, les enseignantes et les enseignants méritent de meilleures conditions de travail et nous devons le revendiquer haut et fort ! Nous recherchons des profs actifs, des personnes qui sont prêtes à nous aider à réfléchir aux meilleurs moyens à mettre en place pour faire bouger les choses et qui sauront se rallier aux grandes orientations de l'Alliance. Pour être efficaces et forts, nous comptons constituer une banque de militantes et de militants pour participer aux différents plans d'action et de mobilisation adoptés dans nos instances et pour soutenir l'organisation d'actions ponctuelles.

Le CAM est formé de neuf membres, dont un membre du CA. Idéalement, un représentant de chaque secteur d'enseignement ferait partie du comité. Les membres de l'Alliance qui participeront à ce comité sont nommés sur la base des critères définis dans la *Politique de désignation des membres*.

Normalement, les réunions se tiennent en alternance de soir et de jour, avec libération syndicale au besoin. Les modalités de rencontre seront définies selon la situation liée à la pandémie.

Vous êtes intéressés ? Il suffit de remplir ce [formulaire](#) **avant 16 h, le lundi 8 novembre**.

● **Patrick Trottier, vice-président**

## JOURNÉE MONDIALE POUR LA JUSTICE CLIMATIQUE VENEZ MANIFESTER !



Nous étions des centaines de milliers à marcher aux côtés de Greta Thunberg, le 27 septembre 2019 dans les rues de Montréal, pour revendiquer des actions concrètes face à l'urgence climatique. Nous étions encore plusieurs dans les rues de la métropole, le 24 septembre dernier, pour exiger davantage de la part de nos gouvernements. Malgré le consensus populaire en faveur d'actions immédiates, nos gouvernements continuent de subventionner l'industrie des énergies fossiles et de développer des mégaprojets de transport qui contribueront à augmenter les émissions de gaz à effet de serre.

Dans quelques semaines, les dirigeants du monde entier seront réunis à Glasgow pour la Conférence des Nations unies sur le climat, la COP26. Les syndicats de tous les continents appellent à une mobilisation planétaire. C'est l'occasion de dénoncer une fois de plus, ensemble, la lenteur des gouvernements face à la crise climatique !

Enseignantes et enseignants membres de l'Alliance, joignez-vous à la délégation de la FAE le **6 novembre prochain à 12 h**, au parc du Mont-Royal et participez à la mobilisation familiale organisée par le Réseau intersyndical pour le climat (RIC). Affichez-vous aux couleurs de notre organisation tout en portant une pièce de vêtement vert !

Comme l'événement se déroule à l'heure du dîner, l'Alliance offrira aux participants une boîte à lunch. Remplissez ce [formulaire](#) avant le 1<sup>er</sup> novembre pour en bénéficier.

● **Élyse Bourbeau, vice-présidente**



La Coalition main rouge vous convie, le mardi 23 novembre, à un webinar sous le thème *Pour une sortie de crise juste et solidaire*. Si c'est possible pour vous d'y participer, inscrivez dès aujourd'hui ce moment dans votre agenda. Des détails suivront ! Un [événement Facebook](#) a été créé.

● **Martin Leclerc, secrétaire-trésorier**



Depuis un certain temps, il semble que les courriels du personnel de l'Alliance se retrouvent dans vos boîtes de pourriels. Si par exemple, vous remplissez un formulaire, vous devriez normalement recevoir un accusé de réception. Si ce n'est pas le cas, c'est qu'il a probablement atterri dans votre boîte de pourriels. C'est pourquoi nous vous invitons à la consulter régulièrement pour être certains de ne rien manquer ! Les infolettres sont quant à elles dirigées au bon endroit et elles ne sont pas considérées comme des pourriels.

